

INFORMATIONS ORÉE-D'ANJOU

ÉLECTIONS MUNICIPALES - Dimanche 15 et 22 mars

Emplacements des bureaux de vote

Numéro du bureau	Commune déléguée	Localisation	Adresse
7 ème	LANDEMONT	Mairie annexe - Salle des Mariages	16 place de l'Église
10 ème	SAINT-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	Mairie annexe	50 place de la Mairie
11 ème	SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	Salle des Chesneaux	Impasse des Chesneaux
12 ème	SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	Salle des Chesneaux	Impasse des Chesneaux
13 ème	SAINT-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	Mairie annexe	15 place de l'Église

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sauf avis contraire de la Préfecture qui pourrait dans les jours précédant le scrutin, décider de retarder l'heure de fermeture.

Procurations

Vous ne pouvez pas venir voter les 15 et 22 mars prochains ? Vous pouvez décider de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur (mandataire) qui votera à votre place et établir une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité.

Trois possibilités s'offrent à vous :

- **La procuration 100% dématérialisée** : elle nécessite d'avoir une CNI-e (format carte bancaire) et d'avoir fait certifier son identité numérique auprès d'une mairie disposant d'un dispositif de recueil pour les titres d'identité.
- **La demande de procuration par formulaire CERFA 14952*03** : rendez-vous dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal et complétez sur place, le formulaire CERFA cartonné mis à votre disposition.
- **La demande de procuration en ligne** : complétez le formulaire en ligne sur le site service-public.fr, puis présentez-vous ensuite au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche avec la référence de votre demande en ligne pour enregistrer votre procuration.

PÔLE 3

Landemont
St-Christophe-la-Couperie
St-Laurent-des-Autels
St-Sauveur-de-Landemont

CONTACT :

Tél : 02 40 83 50 13
E-mail : accueil3@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

Landemont :

Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 14h – 17h
(Jusqu'à 18h30 sur RDV)
Samedi : 9h-12h

HORAIRES D'OUVERTURE :

St-Christophe-la-Couperie

Lundi : 9h – 12h
Vendredi : 14h – 17h
(Jusqu'à 18h30 sur RDV)

St-Sauveur-de-Landemont

Mardi : 9h – 12h
Jeudi : 14h – 17h

St-Laurent-des-Autels :

Lundi : 9h – 12h / 14h – 17h
Du mercredi au samedi : 9h – 12h
Fermé les samedis en juillet et août

VIE ASSOCIATIVE ORÉE-D'ANJOU

Les horaires des épreuves et les animations sont tout de même maintenus à la Boissière-du-Doré.

Commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Landemont

VIE ASSOCIATIVE



La fête des Zéros

la fête des Zéros, pour les personnes nées une année finissant par 5 ou par 6 (de 1925 à 2005 ou de 1926 à 2006) se déroulera le **samedi 10 octobre 2026** à la salle municipale de Saint-Sauveur-de-Landemont.



Repas et soirée dansante sur inscriptions en téléphonant au 06 04 06 69 75

Commune déléguée de Landemont

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-civil

Naissances

BOSSARD Maël né le 29 décembre 2025

Décès

Marie BOUCHARD née PATI, décédée à 60 ans, le 9 janvier 2026

Bernard BOMPAS décédé à 85 ans, le 10 janvier 2026

Joseph GOULEAU décédé à 93 ans, le 8 février 2026

Marie Thérèse MOREAU née EMÉRIAU, décédée à 92 ans, le 18 février 2026

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque "Au fil des Pages" de Landemont

Le renouvellement des cotisations pour 2026 a commencé : 20 euros par famille.

Possibilité d'emprunter jusqu'à quatre livres par personne

Inscription et réinscription : 10 000 livres à choisir : romans adultes et enfants, témoignages, magazines, BD adultes et enfants, romans policiers, documentaires.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, samedi 10h30-12h30 et 14h30-16h30, dimanche 10h30-12h00.

Bienvenue à la bibliothèque avec l'accueil des 22 bénévoles.

Il est possible de suivre les nouveautés sur le compte instagram (affichage à la bibliothèque)

VIE ASSOCIATIVE

Association Mickaël

L'association Mickaël organise un concert avec « **Les Compagnons de la Tourlandry** » le dimanche 29 mars 2026, à 15h, salle l'Etoile des Charneaux à Landemont.

L'entrée est au prix de 15€ et gratuite pour les enfants de moins de 10 ans.

La réservation peut se faire sur le site helloasso.com « association Mickaël », par mail à asso.mickael@orange.fr ou par téléphone au 06 33 71 54 59.

Concert au profit de l'Association Mickaël.



Commune déléguée de Landemont

VIE ASSOCIATIVE

Association Foyer Landemontais

Séjour « Seniors en Vacances » à Noirmoutier, au village les Quatre Vents L'ÉPINE 85

Les séjours « Seniors en Vacances » sont désormais connus sur Orée-d'Anjou : voir le dernier OréeMag'.

Ces vacances en bord de mer, adaptées aux personnes âgées, se dérouleront du 10 au 17 octobre 2026 au Village Vacances Les Quatre Vents à l'Épine (85). Le prix est attractif.

La commune Orée-d'Anjou apporte un soutien financier. Pas besoin d'aller loin, pour s'offrir un moment privilégié, pour profiter de l'air marin avant l'hiver et bien-sûr se retrouver ou rencontrer d'autres personnes ...

Pour se rappeler des bons moments, mais aussi pour inciter d'autres personnes à se joindre au groupe, les bénévoles de l'association « le Foyer Landemontais » organisent une rencontre à LANDEMONT, au Foyer landemontais le mercredi 22 avril 2026 à 14h30.

Les inscriptions seront prises lors de cette rencontre.

N'hésitez pas à les contacter en appelant Geneviève MOREAU au 06 03 50 36 96 ou Marie Jo PAVAGEAU au 06 74 80 42 12.

Commune déléguée de Saint-Laurent-des-Autels

VIE MUNICIPALE LOCALE

État-Civil

Décès

Annie FAUVEL décédée à 63 ans, le 4 février 2026

Impasse des Chesneaux

La voie publique devant la périscolaire (impasse des Chesneaux) a été sécurisée par le service de la voirie d'Orée-d'Anjou : fruit d'une concertation entre les agents de la périscolaire, les services techniques et les élus. Cela va permettre de sécuriser le départ et l'arrivée des enfants. A noter, qu'il y a toujours des parents imprudents qui arrivent à forte vitesse dans l'impasse !



Repas des aînés

Le 14 février 2026, la salle Laurenthéa a accueilli le traditionnel déjeuner des aînés. À cette occasion, **130 convives** ont répondu présents.

Tous les élus et les agents de Saint-Laurent-des-Autels se sont investis pour offrir une décoration faite main.

Le doyen du déjeuner, Jean Baudry d'Asson, a été mis à l'honneur par le maire délégué, Fabien Boudaud.



